

# ÉTATS GÉNÉRAUX

du mouvement communautaire autonome



## Présentation du projet

### États généraux du mouvement communautaire autonome

2013-2015

#### Résumé

*Le projet "États généraux du mouvement communautaire autonome" propose une démarche consultative qui culminera par une grande rencontre nationale les 1-2 et 3 mai 2015. Cette démarche a pour objectifs de dresser un portrait de la réalité actuelle du milieu communautaire et aussi d'adopter des propositions d'avenir pour ce mouvement social très diversifié.*

## **Sommaire du document**

- a) Objectifs du projet
- b) Promoteur du projet
- c) Un contexte social marqué par des changements importants
- d) Déroulement du projet
- e) Contributions des partenaires et des participants à la démarche
- f) Retombées attendues du projet

### **a) Objectifs du projet**

- Permettre une réflexion collective sur la situation des organismes communautaires au Québec
- Supporter l'analyse et la prise de décisions collectives, au sein des organismes communautaires
- Alimenter les plans d'action et orientations des organismes communautaires
- Donner de la visibilité à l'action communautaire autonome
- Consolider la connaissance de la *Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire*

### **b) Le promoteur du projet**

La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) est une coalition de 15 regroupements régionaux d'organismes communautaires. Ces regroupements rejoignent des milliers d'organismes : la majorité de leurs membres provient du secteur de la santé et des services sociaux, mais on retrouve aussi des groupes œuvrant en défense de droits, pour le logement social, en environnement, en éducation, etc.

### **c) Un contexte social marqué par des changements importants**

Afin de bien comprendre le besoin auquel répond la démarche des États généraux, il est important de rappeler les principaux changements qui ont ponctué l'évolution du mouvement communautaire depuis une dizaine d'années. L'évolution des politiques publiques a eu de grands impacts sur le sort des organismes communautaires et sur celui des populations souvent vulnérables qu'ils desservent : familles, immigrants, jeunes, personnes âgées, populations défavorisées, etc. En plus des multiples changements de lois qui modifient les conditions de vie des gens, le gouvernement procède à des révisions d'ententes et de cadres administratifs (dont le *Cadre de référence en matière d'action communautaire*) et rédige un nouveau *Plan d'action en matière d'action communautaire*, venant modifier les pratiques du mouvement communautaire. En parallèle, on note l'apparition de partenariats sociaux publics-philanthropiques (PPP

sociaux) et la multiplication de financements par projets qui, eux aussi, amènent des changements pour les organismes. En effet, les organismes font de plus en plus l'objet de sollicitations ou demandes de partenariats (fondation Chagnon, ententes de services, approche territoriale intégrée, etc.) et ils veulent donc réfléchir aux meilleures façons d'établir des partenariats bénéfiques pour les gens et qui permettent de réaliser la mission de leur organisme.

Aussi, plusieurs représentants d'organismes considèrent que l'action communautaire autonome est remise en question par certains de ces partenariats. Qu'en est-il vraiment ? Comment préserver les principes de l'action communautaire autonome: démocratie et vie associative, transformation sociale, liberté de déterminer mission et approches ? Que faire face aux enjeux sociaux larges: compressions budgétaires et désengagement de l'État, tarification des services publics, augmentation de la pauvreté, etc. Les organismes communautaires se questionnent sur le rôle qu'ils peuvent et doivent prendre dans ce contexte social particulier.

Le mouvement communautaire, ce mouvement social essentiel au mieux-être de millions de Québécois-e-s, mais aussi à l'innovation et au développement social, doit se donner des moyens collectifs, des visées communes pour se développer. Et c'est un des objectifs de la démarche : renforcer l'unité et l'identité de ce grand mouvement.

#### **d) Déroulement du projet**

Durant les 18 mois précédant l'événement national, une réflexion aura d'abord lieu au sein des organismes communautaires de base, pour permettre de faire un premier portrait de la situation, en lien avec les caractéristiques de l'action communautaire autonome. Des outils d'animation seront offerts et les membres des organismes pourront discuter et identifier les priorités à mettre de l'avant pour l'avenir.

Dans un deuxième temps, des rencontres régionales permettront aussi de réfléchir à des propositions d'actions et à les bonifier.

Finalement, lors de la rencontre nationale, un portrait de la situation des organismes communautaires sera présenté, grâce aux informations recueillies par la consultation. Il y aura du travail en ateliers et des plénières, visant l'adoption de propositions prioritaires. Un comité de suivi sera mis en place pour supporter la réalisation des recommandations prioritaires.

**Synthèse du projet :** Démarche de consultation des groupes communautaires en trois étapes

1. **Cahier de participation** : consultation dans les organismes
2. **Rencontres régionales** : concertation régionale
3. **Rencontre nationale** : concertation nationale

### **Objectif de participation :**

Nous espérons rejoindre environ **800 organismes participants**, situés partout sur le territoire du Québec, parmi les quelques 3 000 organismes communautaires conviés à l'exercice.

### **Contenu du cahier de participation :**

- Informations sur la démarche et rappels historiques (du Québec et du communautaire)
- Questions pour dresser des *profils d'organismes* et pour identifier des enjeux et changements
- Blocs de propositions à prioriser

Thèmes ou axes de réflexion:

1. Mouvement social et mobilisations
2. Reconnaissance de l'autonomie des organismes communautaires
3. Partenariats et développement social

## **e) Contributions des partenaires et des participants à la démarche**

### **1) Organismes communautaires inscrits à la démarche (environ 800)**

- Des centaines de bénévoles et employé-e-s donneront du temps de travail durant le projet pour :
- s'approprier le dossier, préparer l'animation et réaliser les rencontres dans les organismes
- participer aux rencontres régionales et à la rencontre nationale, aider à la logistique

Nous avons la préoccupation de trouver le maximum de partenaires financiers pour rendre les coûts de participation accessible et faciliter la participation de toute les régions.

### **2) Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC et ROC)**

Les regroupements régionaux assurent l'organisation du projet et veilleront aux suivis à faire, pendant et après la démarche, avec les organismes de base et aussi les autres acteurs du milieu dans leur région respective: regroupements sectoriels régionaux, partenaires institutionnels, acteurs politiques, économiques, etc. Le comité États généraux de la CTROC est chargé de coordonner l'avancement des travaux liés au projet.

### **3) Autres regroupements d'organismes communautaires**

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), de même que l'ensemble regroupements sectoriels d'organismes communautaires seront cordialement invités à participer à la démarche à titre d'observateur et dans un rôle d'accompagnement des organismes de base (dont le membership n'est pas d'autres organismes comunautaires).

#### **4) Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)**

Les résultats de la recherche de l'IRIS qui porte sur le milieu communautaire nous aideront à dresser un portrait des organismes communautaires en 2013. Les résultats de l'enquête apportent un éclairage intéressant sur plusieurs enjeux importants.

#### **5) Syndicats**

Les syndicats ont beaucoup de points en commun avec le milieu communautaire, en particulier l'intérêt concernant les droits sociaux, économiques, les politiques et les services publics. Dans le cadre de leur travail, les employé-e-s syndiqué-e-s, surtout ceux et celles de la fonction publique qui offrent des services à la population, sont en lien quotidien avec les employé-e-s du milieu communautaire. Les syndicats pourront apporter leur soutien financier et logistique à la démarche.

#### **6) Services aux collectivités UQAM**

La logistique de l'événement national sera organisée en partenariat avec le *Service aux collectivités de l'UQAM* qui nous offrira à taux préférentiel les services disponibles selon nos besoins (locaux, salle de conférence, soutien technique et multimédia, traiteur, etc.). Le projet concorde avec les priorités du Service aux collectivités.

#### **7) Autres partenaires visés :**

Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACAIS), Ministre de la santé et des services sociaux et autres ministères, Services aux collectivités UQAM, Fondations.

#### **f) Retombées attendues du projet**

Le projet États généraux est un projet important, tant par sa durée que par le nombre d'organismes visés. L'événement national aura comme effet de donner de la visibilité à l'action communautaire autonome. On y présentera aux participants, et par la suite à tous ceux et celles qui s'intéressent à ce milieu via des documents synthèse, un portrait réaliste et une meilleure connaissance des réalités propres aux organismes communautaires en 2013. Nous croyons que ce projet va **alimenter les réflexions, mais aussi orienter les actions des gens qui œuvrent dans ce milieu**, et ce pour les années à venir, grâce à l'adoption de propositions prioritaires.

Pour les organismes de base, une autre retombée attendue est la **transmission des valeurs et traditions du milieu communautaire aux bénévoles et employé-e-s**, surtout aux jeunes générations. Ce projet créera aussi de belles collaborations à l'intérieur du mouvement communautaire et permettra des partenariats, projets collectifs, mises en commun d'outils. Nous souhaitons ainsi contribuer à la solidarité entre les organismes. Finalement, pour les organismes et les regroupements qui les représentent, l'exercice aidera à nourrir les discussions, à renouveler les plans d'action, orientations à prendre.

## **Conclusion**

Comme plusieurs, nous croyons qu'un mouvement d'action communautaire fort ne peut être que bénéfique pour l'ensemble de la société. Nous espérons, par ce projet, contribuer à renforcer un sentiment d'appartenance au mouvement communautaire. Nous avons conscience que ce mouvement très diversifié restera divisé sur plusieurs sujets et que l'unanimité est difficilement atteignable. Mais nous sommes certains qu'il est possible de faire ressortir des solutions aux problèmes actuels, en faisant travailler à bon escient l'intelligence collective présente dans ces organismes.